

Le travail des artistes sous les fourches caudines

2 avril 2019

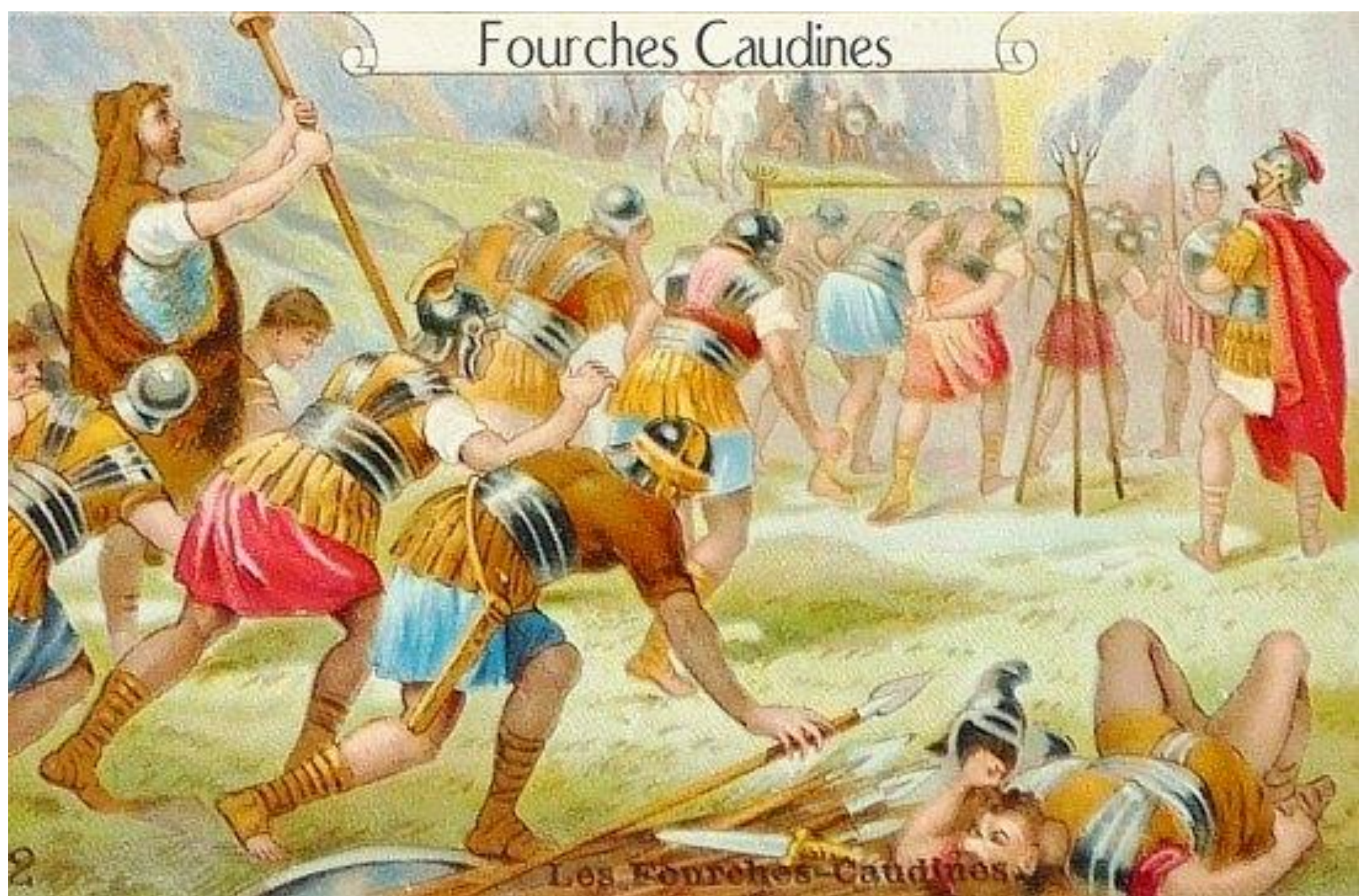
Les leviers de l'emploi artistique - MEDAA

Jean-Gilles Lowies (dr)

ULiège- Département Médias, Culture & Communication

jglowies@uliege.be

Fourches Caudines



Les Fourches-Caudines

Plan de la présentation

- Quelques caractéristiques du travail des artistes
- La loi-programme du 24 décembre 2002 et ses effets
- La révision de 2013 et ses effets
- Quelques perspectives...

Caractéristiques du travail artistique

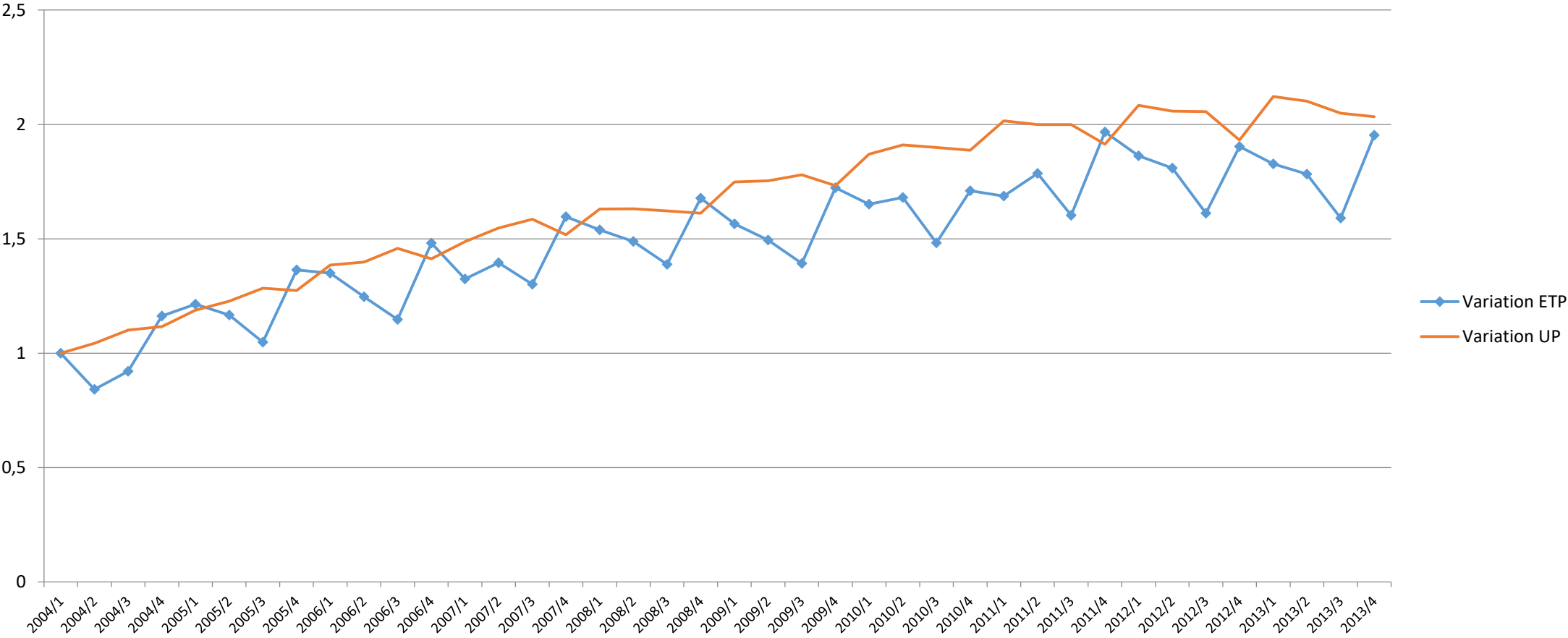
- Catégorie hétéroclite
- Peu/pas de barrières à l'entrée
- Diverses formes de valorisation du travail
- Intermittence
- Multiactivité et polyvalence
- Principe d'incertitude (écarts importants)

La loi-programme de 24 décembre 2002

- Ouverture du salariat aux artistes créateurs

En régime d'intermittence: plus l'emploi augmente, plus le chômage augmente

Variations du volume d'emploi artistique (etp) et des allocations de chômage (UP, Onem), 2004-2013

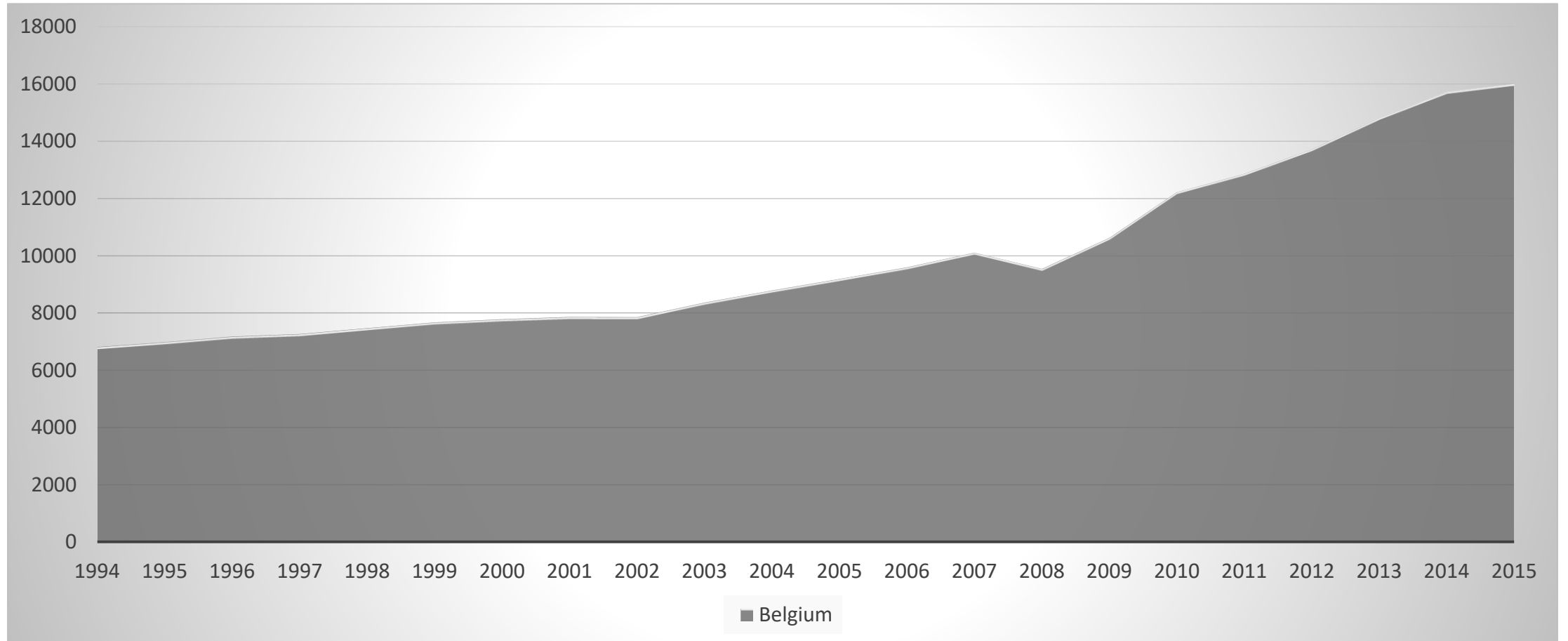


La loi-programme de 2002

- Ouverture du salariat aux artistes créateurs
- Ouverture du statut d'indépendant

Hausse principalement située sur les statuts d'indépendants à titre complémentaire

Artistes indépendants (INASTI)



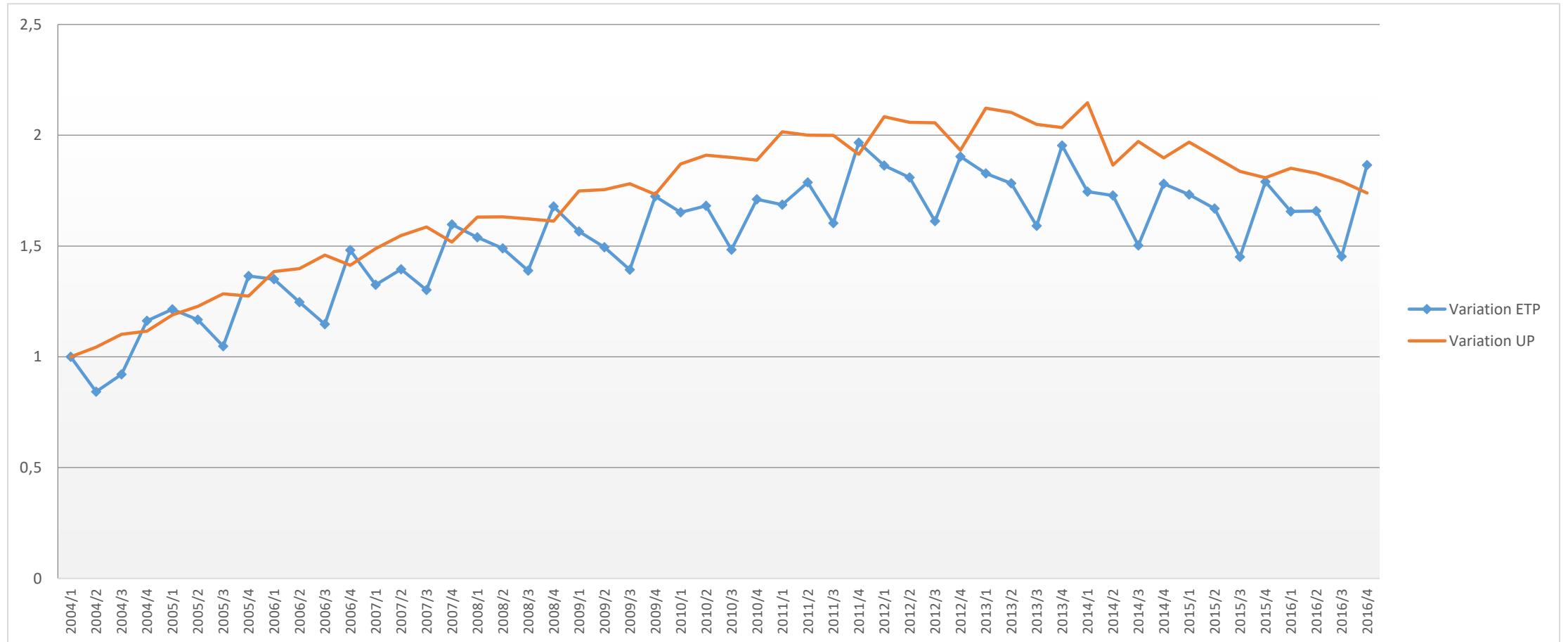
La loi-programme de 2002

- Ouverture du salariat aux artistes créateurs
- Ouverture du statut d'indépendant
- Régime des petites indemnités (RPI)
- « Carte artiste » non mise en œuvre pendant près d'une décennie
- Commission artistes
- Réduction de cotisations sociales pour les artistes salariés

Depuis les révisions de 2013

- Dynamique restrictive de l'emploi et du chômage:
 - Introduction d'un « visa » pour artistes (contrats 1^{bis})
 - Condition supplémentaire pour bénéficier de la dégressivité moindre des allocations de chômage: barrière à l'entrée des jeunes artistes
 - Exclusion des techniciens de certains dispositifs spécifiques
 - Non-indemnisation de périodes de chômage en fonction du montant des salaires perçus: piège à l'emploi

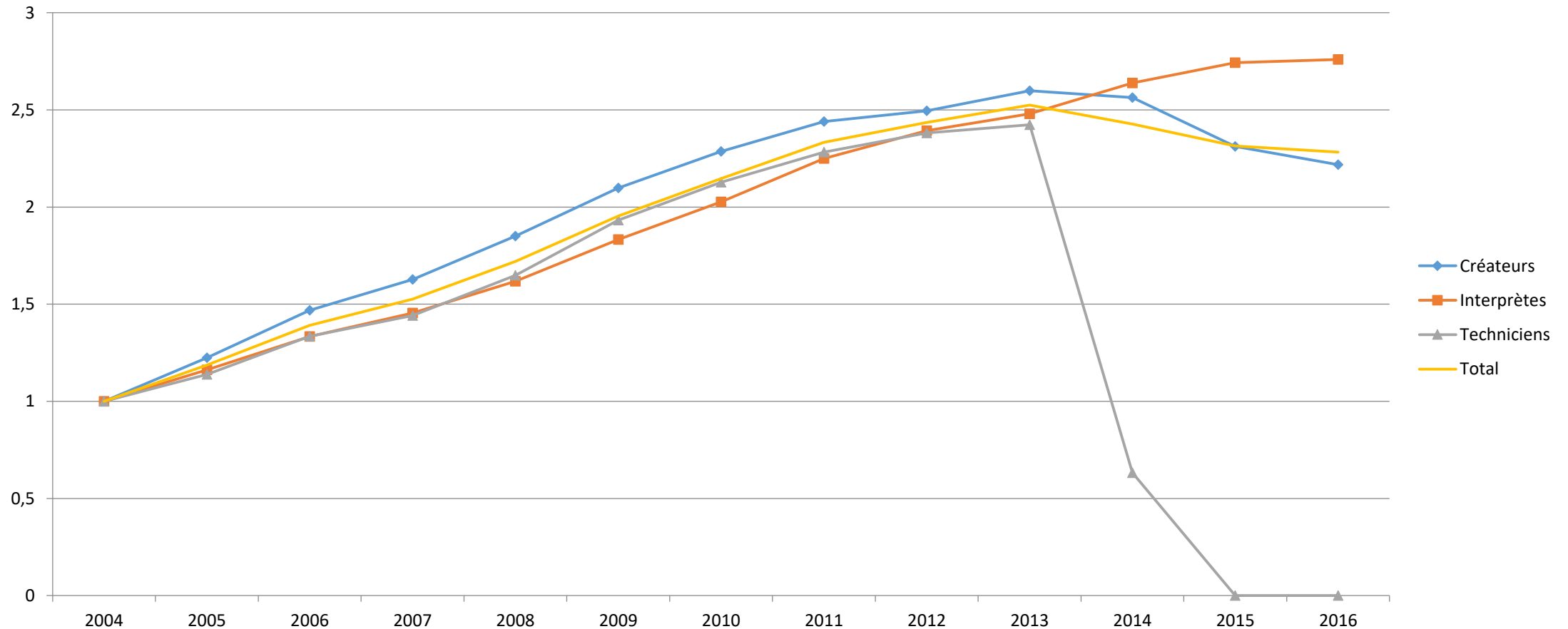
Variations du volume d'emploi artistique (etp) et des allocations de chômage (UP, Onem), 2004-2016



Depuis les révisions de 2013

- Dynamique restrictive, malthusienne, de l'emploi et du chômage
- Dynamique restrictive de la protection sociale à l'égard des auteurs/créateurs et des techniciens

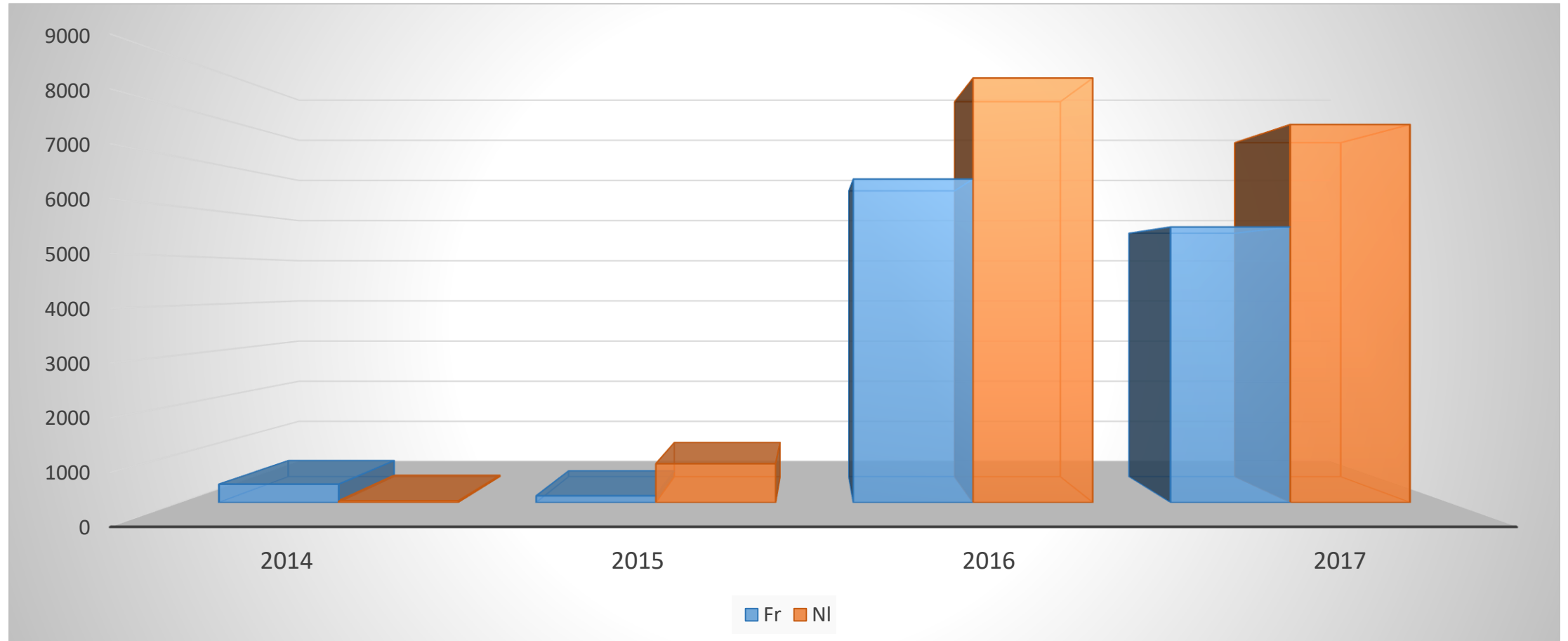
Variations du montant des allocations de chômage des « activités artistiques » - ONEm



Depuis les révisions de 2013

- Dynamique restrictive, malthusienne, de l'emploi et du chômage
- Dynamique restrictive de la protection sociale à l'égard des créateurs et des techniciens
- Croissance du travail précaire visible (RPI – régime des petites indemnités)

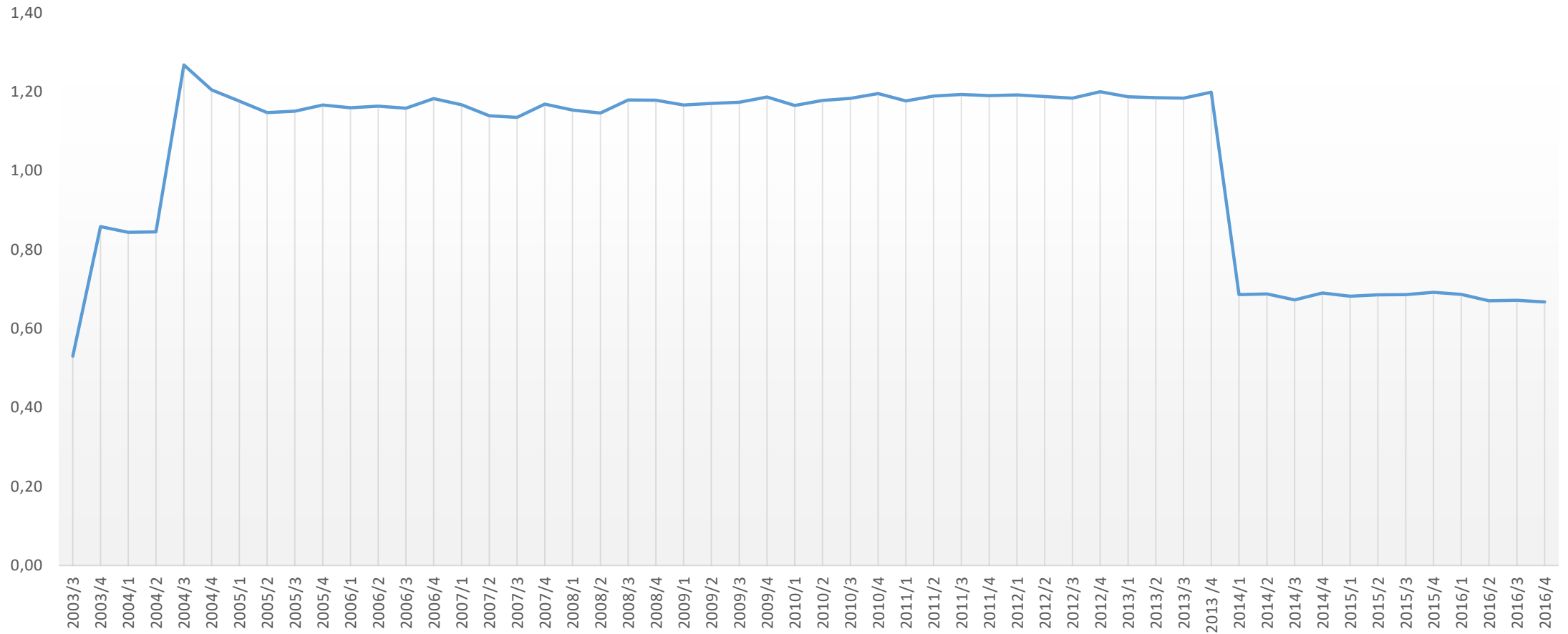
Demandes de « cartes artistes » (RPI) reçues par la Commission Artistes, 2014-2017



Les révisions de 2013

- Dynamique restrictive, malthusienne, de l'emploi et du chômage
- Dynamique restrictive de la protection sociale à l'égard des créateurs et des techniciens
- Croissance du travail précaire visible (RPI – régime des petites indemnités)
- Diminution des réductions spécifiques de cotisations pour les artistes

Réductions de cotisations pour les artistes KEUR/ETP



Quelques perspectives ?...

- Eroder le phénomène d'intermittence, notamment par la création d'un fonds pour l'emploi artistique pérenne
- Juguler/réguler les formes précaires du travail artistique: le RPI, fausse solution à un vrai problème...
- Développer l'entrepreneuriat culturel
- Soutenir l'ouverture aux marchés extérieurs
- Augmenter et ajuster les aides à l'emploi artistique
- Pérenniser/élargir les incitants fiscaux (tax-shelter, « mécénat »)